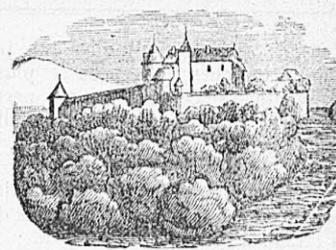




LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse: 1 an, Fr. 4 50
 » 6 mois, » 2 50
 Etranger: 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.
 payable d'avance.

Prix du numéro: 5 cent.

On s'abonne à tous les bureaux
 de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

BUREAU DU JOURNAL: Grand'Rue N° 295, BULLE

Prix des annonces et réclames:

Annonces: Pour le canton,
 10 cent.; pour la Suisse, 15 cent.
 la ligne ou son espace.

Réclames: 30 cent. la ligne.

Lettres et argent francs de
 port.

BULLE, le 4 octobre 1892.

La foire de la St-Denis

est pour Bulle une véritable solennité. Elle est, non seulement pour la plupart des négociants, hôteliers, débitants, etc., de la ville une occasion, particulièrement favorable, pour conclure des marchés, se créer de nouvelles relations et encaisser de belles recettes, mais Bulle, à cette foire, est encore — pour les éleveurs et les agriculteurs de la Gruyère, du canton de Fribourg, ou peut même dire de toute la Suisse, de toute l'Europe — une arène où la *Hausse* et la *Baisse*, ces deux champions irréconciliables, viennent se disputer, à propos des taureaux et des vaches laitières de choix, une victoire d'où dépend la prospérité ou la gêne d'un grand nombre de nos propriétaires et de nos fermiers.

Dans notre milieu gruyérien, on pourrait dire avec raison, de ce marché capital de l'année: « Quand la foire de la St-Denis va, tout va! »

Je ne sais si ceux qui instituèrent la foire principale de Bulle le neuvième jour du mois d'octobre et la baptisèrent « foire de la St-Denis » avaient connaissance d'un épisode bien curieux, comme analogie, de la vie de ce disciple de saint Paul, dont la légende est particulièrement miraculeuse. Harduinus, l'un de ses biographes, rapporte, en effet, que ce grand saint fut condamné à être exposé aux bêtes à Paris; mais qu'au moment où celles-ci s'élançaient sur lui pour le dévorer, il fit le signe de la croix sur la tête de chacune d'elles et, qu'alors, elles se prosternèrent à ses pieds; sur quoi les Parisiens, — qui déjà à cette époque, paraît-il, n'aimaient pas à recevoir des leçons des bêtes, et encore moins à s'y conformer, — jetèrent saint Denis dans un four chaud, d'où il sortit, du reste, « frais et en bonne santé », nous dit encore son historien.

Eh bien, franchement, si ceux qui ont institué la grande foire de bétail à Bulle le 9 octobre, l'ont fait en souvenir du respect des bêtes pour saint Denis, entre nous, n'avaient-ils pas un singulier esprit d'apropos?

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 56

PETITE MÈRE

PAR
 ÉMILE RICHEBOURG

— Vous connaissiez sans doute Mme Savouroux?
 — Je la connaissais.
 — C'est étonnant que vous n'avez pas eu connaissance de la catastrophe.
 — J'étais à l'étranger pendant la guerre et je ne suis en France que depuis quelques jours.
 — Oh! alors, monsieur, c'est différent.
 — Je vous remercie, monsieur le chef de gare, des renseignements que vous venez de me donner, et, si ce n'est pas abuser de complaisance et de votre temps, veuillez être assez bon pour m'indiquer le chemin qui me conduira à Margaine ou plutôt à ses ruines.

Le chef de gare s'empressa de satisfaire l'étranger, et celui-ci ayant son itinéraire tracé, se dirigea d'un bon pas vers Margaine.

Il arriva devant les ruines un peu avant onze heures. Quel spectacle lamentable et vraiment désolant pour un autre que M. Palmers! Mais lui n'avait pas à s'apitoyer sur le malheur de Mme Savouroux, et il se demandait si ces ruines, qui portaient les marques de l'incendie, n'indiquaient pas une première punition infligée par le Grand juge à l'odieuse fermière.

Quatre hautes murailles, percées de trous, étaient tout ce qui restait de la belle habitation de la dame de Margaine. Entre ces murailles, un amas de décombres, pierres et plâtras entassés, au-dessus desquelles émergeaient des poutres à moitié brûlées, des solives de fer tordues conservant encore le rouge du feu. Des autres bâtiments si vastes, si bien con-

Mais les pauvres bêtes qui seront vendues à la St-Denis, malgré le respect que leurs congénères, plus ou moins éloignés, témoignèrent jadis au martyr de Montmartre, n'entreront certainement pas aussi impunément que lui dans les fours parisiens, ou autres, cuisines de riche ou cuisines de pauvre, où les hasards des marchés et des ventes, conclus à la foire de Bulle, les conduiront terminer leur ruminante existence.

Cependant, au nom de saint Denis, auquel les bêtes ne voulaient pas faire de mal, — si ce n'est au nom de l'humanité, — vendeurs et acheteurs, mes amis, vous tous qui aurez à faire aux nombreuses bêtes qui vont figurer sur notre champ de foire, — je ne parle que des quadrupèdes, — épargnez-les, je vous en ces coups, ces mauvais traitements, voir même ces propos grossiers dont on n'est que trop souvent témoin sur les marchés, ou après les marchés, dans les gares, sur les chemins, et qui font, de ceux qui s'en rendent coupables, des animaux bien plus bas dans l'échelle des êtres moraux, que les pauvres innocentes bêtes qu'il est si lâche à l'homme de faire souffrir!

Et puissent-elles au moins, ces pauvres bêtes, destinées finalement au four, — puisqu'elles n'en pourront sortir « fraîches et en bonne santé », — fournir des pot-au-feu, des rosbiefs, des beefsteaks d'une telle supériorité, que, de plus en plus, dans toute l'Europe, on reconnaisse que, pour se procurer du bétail de qualité hors ligne, sous tous les rapports, c'est à la foire de la St-Denis, à Bulle, qu'il faut aller se le procurer.

Ce plaidoyer pour les bêtes terminé, permettez-moi, chers abonnés et lecteurs de *la Gruyère*, de venir — peut-être n'est-ce pas changer de sujet — me présenter personnellement à vous, chargé que je suis, à partir de ce jour, de la rédaction de ce journal.

Quelques mots résumant tout mon programme:
 « Je veux chercher à faire du bien en intéressant, ou plutôt intéresser en faisant du bien. »

Tout ce qui concerne Bulle et la Gruyère en particulier, le canton de Fribourg et la Confédération suisse en général, qu'il s'agisse d'agriculture, de finances, d'industrie, de littérature, d'art, je m'efforcerai de le faire connaître, de l'expliquer, de le commenter, non point — n'ayez crainte — en pédant ou

struits, si intelligemment aménagés, il n'y avait plus, debout, que quelques pans de murs; c'était là, surtout, que l'incendie avait été d'une effroyable violence, ce qui devait être, toutes les récoltes étant rentrées. Maintenant, il était difficile de reconnaître où avaient été les granges et les écuries.

Comme le chef de gare l'avait dit à M. Palmers, les terres n'avaient pas été labourées, toutes étaient en jachères et, dans ce terrain fécond, richement amendé l'année précédente, les herbes et les plantes, parasites et envahisseurs, croissaient avec une vigueur extraordinaire.

Mais l'œil se reposait sur les prairies d'un vert superbe, émaillées de fleurs, où l'herbe était haute et drue.

Les grands enclos avaient encore leurs barrières ouvertes. Et là où l'on avait vu un troupeau de bêtes à cornes, vingt poulins et autant de génisses en une année, il n'y avait plus que l'herbe qui poussait abondante, étonnée du silence morne des pâturages, attendant pour les nourrir des animaux qui ne venaient pas.

Margaine n'était plus qu'un désert. M. Palmers découvrit, un peu en dehors des ruines, la maisonnette ou plutôt la cabane dont lui avait parlé le chef de gare.

Il se dirigea de ce côté, et bientôt il vit un vieillard à bras de chemise, occupé à remuer la terre d'un grand carré qu'il avait pris à tâche de cultiver.

M. Palmers se marcha droit à lui. L'homme se redressa et, les mains appuyées sur le manche de sa houe, regarda curieusement l'étranger.

— Mon brave homme, vous faites par cette grande chaleur un bien dur travail.

— C'est vrai, monsieur; mais quand il y a autour de moi tant de terre à retourner, je ne peux pas la regarder, les mains dans mes poches.

— Et pour qui cultivez-vous ce carré?
 — Pour moi, monsieur; j'en suis comme le propriétaire et il faut que ce coin, où j'ai planté et semé de tout, me

dans des *préchi-précha*, mais franchement, loyalement, à la bonne franquette, en ami, si l'on veut bien d'emblée me permettre cette expression.

Et pourquoi pas?

Toute mon ambition est de devenir l'ami de mes lecteurs et, avec le temps, grâce aux peines et au dévouement que je suis décidé à vouer à la mission que j'entreprends aujourd'hui, d'arriver à ce que tous disent de moi, après moi: « Il fut l'ami de Bulle, de la Gruyère, du canton de Fribourg, de la Suisse, notre commune patrie; il a pu se tromper, parfois, souvent, peut-être, même — car nul ne croit moins que moi à sa propre infailibilité, — mais il a tenu la parole qu'il nous donnait en débutant dans la presse fribourgeoise: il nous a toujours intéressé et nous a fait du bien. »

De nombreux et longs voyages, des études sérieuses me permettront, je l'espère, de présenter ou de rappeler les grands événements, les grands hommes, les grandes découvertes sous leur vrai jour. La connaissance des principales langues du monde me servira, dans des *Variétés* plus ou moins répétées, à faire goûter la quintessence des belles et bonnes choses publiées à l'étranger; elle me facilitera la belle tâche d'associer mes lecteurs à toutes les grandes émotions éprouvées, n'importe où, par les peuples ou les individus, et à les faire participer aussi à ces franches gaîtés spirituelles et morales qui reposent le cœur, délassent l'esprit et épanouissent les visages. Enfin, si, dans les feuilletons que je me propose de publier, dès que celui en cours sera terminé, je puis conquérir vos suffrages, aimables lectrices, mon ambition sera couronnée des fleurs les plus chères à mon cœur.

En outre, je tiens à le dire hautement, je désire et ferai tout ce qui m'est possible pour vivre avec les journalistes de la ville et du canton, comme avec ceux de toute la Suisse, dans les termes de la meilleure confraternité. Absolument ferme dans mes principes, jamais je ne les soutiendrai avec passion ou entêtement, et j'ose espérer avoir, dans l'avenir, assez souvent raison, pour pouvoir, cas échéant, et sans être soupçonné, faire franchement mon *mea culpa*, toutes les fois qu'il m'arrivera de me tromper.

donne de quoi vivre.
 — Vous êtes évidemment autorisé à faire cette culture?
 — Oui, monsieur.
 — Par Mme Savouroux?
 — Non, mais par son notaire.
 « Benoit, m'a dit comme ça M. Formont au commencement de cette année, puisque ça vous fait tant de peine de vous éloigner de Margaine, je vous propose d'y rester.
 — Je veux bien, que je répondis, mais qu'est-ce que j'y ferai? »

— Vous prendrez, pour la cultiver, la quantité de terre que vous voudrez et ce qu'elle produira sera pour vous.

— Qu'est-ce que j'aurai encore à faire?

— Vous guiderez sur le domaine les personnes qui pourront se présenter pour l'acheter et vous leur donnerez toutes les explications qu'ils demanderont sur les terres et les prairies. Vous ne serez pas embarrassé pour cela, car après avoir travaillé plus de vingt ans à la ferme, nul ne connaît mieux la qualité des parties de terrain et ce que chacune peut produire.

— Ça, monsieur Formont, c'est vrai; mais il faudra que je trouve à me loger.

— Vos bras sont toujours solides et vous êtes adroit de vos mains. Eh bien, vous vous ferez une petite maison; ce ne sont pas les pierres et la charpente qui vous manqueront.

— Bref, monsieur, voilà comment et pourquoi je suis resté à Margaine, et voilà ma demeure. Ah! ma cabane ne ressemble pas à celle de la maîtresse, que nous appelions le petit château.

— Mon brave homme, je suis venue ici pour causer avec vous; ne voulez-vous pas laisser un instant votre travail?

— Oh! si fait, monsieur.

— D'abord, vous vous reposerez, et puis, pour vous remercier et pour que vous n'ayez pas à regretter le temps que je vous aurai fait perdre, vous me ferez le plaisir d'accepter les deux louis que voici.

Dans les luttes politiques que je devrai soutenir, j'aurai toujours le respect le plus absolu pour les convictions sincères et ne me permettrai jamais de pénétrer d'une façon quelconque dans le domaine de la vie privée des hommes publics, ou de qui que ce soit.

Seulement, on me trouvera toujours aussi dans les rangs de ces terribles batailleurs dont le chansonnier a immortalisé le type en disant :

Cet animal est très méchant,
Quand on l'attaque, il se défend.

HUGUENIN V.-SCHELER.

NOUVELLES DE LA SUISSE

Sauf le vote pour la revision de la Constitution dans le Tessin et l'acceptation, par le Grand Conseil de Fribourg, de l'emprunt destiné, avant tout, à la création d'une Banque d'Etat, il ne s'est rien passé de saillant dans la vie politique des cantons suisses.

Les nouvelles des récoltes du moment et, particulièrement, celles des vendanges de nos confédérés de Neuchâtel, Vaud et Valais sont réjouissantes... c'est le cas de le dire, pour ceux qui n'abuseront ni de la qualité ni surtout de la quantité.

Zurich. — Une chaloupe, tout entière en aluminium, vient d'être construite à Zurich. Elle mesure 6 m. de long sur 1 m. 50 de large. C'est le premier bateau construit avec ce métal, et c'est seulement en 1854 que le célèbre chimiste, H. Sainte-Claire-Deville, démontra que l'aluminium résistait aussi bien que les métaux précieux à l'action des agents atmosphériques. Il est léger comme la porcelaine, pèse quatre fois moins que l'argent et à peu près 25 % moins que les bois employés pour les constructions navales.

Grisons. — Aux termes du projet de revision adopté à l'unanimité par le Grand Conseil, il ne faudra plus que 3000 voix, au lieu de 5000, pour demander la votation sur une loi. Pour la revision de la Constitution, il en faudra 5000, comme par le passé.

Tessin. — Résultats de la votation : 10,908 oui ; 2,566 non.

La Constituante se réunira le 17 octobre.

Le *Bund* annonce que des désordres se seraient produits.

Vaud. — M. et Mme Floquet sont arrivés à Clarens.

— L'ascension de l'*Urania*, annoncée dimanche dernier, a été remise à huit jours, vu le temps douteux.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

Aucun grand événement n'est à signaler.

Les journaux français et italiens, après s'être traités de Turcs à Maures pendant des années, se font des mamours depuis la visite de la flotte française à Gênes, et il ne serait pas impossible qu'il en résulte une amélioration dans les relations commerciales en-

tre les deux pays. C'est à désirer pour les uns et pour les autres, mais plus encore pour l'Italie, que la guerre de tarif avec la France, jointe à ses armements formidables, mène à la ruine.

Une vive opposition se manifeste en France, dans les milieux ultra-protectionnistes, contre la ratification de la convention conclue par le gouvernement de la République avec les représentants de notre patrie ; mais il est à espérer que, tant dans l'intérêt des deux nations amies, que par respect pour lui-même et pour nos autorités, le gouvernement français tout entier appuiera M. Jules Roche, son ministre du commerce, en comprenant bien qu'il y a des petits voisins que, si gros qu'on soit, on doit ménager, et parce qu'ils ne nous ont jamais fait que du bien, et parce que, à un moment donné, leur simple mauvais vouloir et, à plus forte raison, leur inimitié pourraient être désastreuses.

France. — Ernest Renan est mort.

CANTON DE FRIBOURG

Caisse hypothécaire. — La direction de la Caisse hypothécaire à Fribourg croit devoir mettre les porteurs d'actions en garde contre certains bruits qu'on cherche à répandre dans le public et qui peuvent avoir pour conséquence d'éveiller des craintes pour l'avenir de l'établissement. Les auteurs de ces bruits n'ont probablement d'autre but que de provoquer une dépréciation des actions afin de les acheter à vil prix.

Exposition de fruits. — A la suite de l'Exposition de fruits que la Société fribourgeoise d'horticulture a organisé au Srambino les 1^{er}, 2 et 3 octobre, le jury a décerné les récompenses suivantes :

A. AUX SOCIÉTÉS OU CORPORATIONS

Prix de première classe. — Société pomologique du district du Lac ; Société pomologique du district de la Singine.

Prix de deuxième classe. — Société d'agriculture d'Alterswyl ; Société d'agriculture de Courmoullens ; Société d'agriculture de Cormondes, école régionale.

Prix de troisième classe. — Société de Neyruz.

B. AUX PARTICULIERS

Prix de première classe. — Conus, François, jardinier chez Mme la marquise de Maillardoz, à Rue, premier prix avec félicitations du jury ; Cressier, Henri, à Lugnorre ; Orphelinat Marini, à Montet ; Schmutz, J. J., à Hochstettler, Ueberstorf ; Ermel, Fritz, à Ermelsburg ; Buechler, Jean, Ochsen, Morat ; Hospice de Marsens ; Gillet, Jean, à Montbovon ; Berger, Florentin, à Prez ; Jöhr, Rodolphe, à Courgevaud.

Prix de deuxième classe. — Sieffert, J., à Ueberstorf ; Jaquet-Bersier, Jos., à Grolley ; Jungo, Jos., à Galmitz (Guin) ; Jenny, Joh.-Jos., à Guin ; Genoud frères, au Petit-Rome, Fribourg ; Bochud, syndic, à Corminboeuf ; Noyer, Louis, jardinier, à Villars-les-Joncs ; Page, Cyprien, fermier, à Tory ; De Remy, Louis, à Agy ; Hôpital bourgeois de Fribourg ; Ansermet frères, à Montbrelloz ; Vacherin-Jaunin, Ed., à Mur (Vuilly) ; Remy, Aug., ancien receveur, à Bulle ; Limat, rv. curé, à Montbovon ; Ducotterd, Pierre, à Léchelles ; De Reynold, Alphonse, à Cressier.

Prix de troisième classe. — Pache, Antonin, syndic, à Chandon ; Vonderweid, veuve, à Rutherswyl ; Perroud frères, feu Charles, à Berlens ; David, au Sonnenberg, Fribourg ; Lottaz, Théophile, à Rémiswyl ; Hartmann, Aloys, receveur, à Fribourg ; Berset, Romain, à Villargiroud ; Cotting, Jules, à Ependes ; Guilloin, Julien, à Courtion ; Guillet, Edouard, à Russy ; Chassot, Antoine, à Orsonnens ; Conus, Isidore, syndic, au Saulgy ; Collaud, Emmanuel, à St-Aubin ; Despond,

— C'est bien, dites toujours.

— Nous étions arrivés assez tranquillement à la mi-octobre ; les machines battaient les grains à toute force, et on commençait les semailles, là-bas, du côté du village. Nous avions été un peu réquisitionnés par les Prussiens, nous voyions bien de temps en temps des soldats ennemis passer à Margaine, mais ils ne s'y arrêtaient qu'un instant.

On les recevait bien, ce qui faisait murmurer beaucoup d'entre nous, moi le premier ; ils buvaient les vieux vins de la maîtresse, ses excellentes eaux-de-vie, ses fines liqueurs. Ça nous faisait enrager ; mais c'était comme ça, rien à dire. Le régisseur paraissait être au mieux avec les chefs.

— Ce régisseur ne s'appelait-il pas François Lambert ?

— Oui, monsieur, François Lambert, un drôle de garçon, allez.

— Pourquoi cela ?

— Hé, je ne saurais pas bien vous dire... La patronne était positivement folle de lui ; elle n'était plus guère qu'un zéro dans sa ferme ; le maître, c'était François Lambert. Il avait ensorcelé Mme Savouroux, quoi. Il y avait à la ferme des gens qui prétendaient que le régisseur... ne couchait pas toutes les nuits dans sa chambre ; vous comprenez... Quoi qu'il en soit, la dame de Margaine, qui était veuve, songeait bel et bien à épouser François Lambert ; on assurait que le mariage aurait lieu aussitôt après la guerre.

Le régisseur ne brillait pas par son patriotisme ; on avait appelé sous les drapeaux les vieux garçons ; en Seine-et-Marne, tous étaient partis ; mais François Lambert avait fait la sourde oreille, lui. Il tenait autant à conserver intacte sa précieuse personne qu'à ne pas s'éloigner de Margaine, dont il voulait devenir le propriétaire. Ah ! il avait compté sans ses bons amis, les Prussiens.

C'est égal, depuis que nous autres vieux connaissions sa conardise, nous ne le voyions plus d'un bon œil.

Du reste, depuis plusieurs mois, nous avions déjà une dent contre lui.

Adrien, à Corminboeuf ; Chervet, Marie, veuve, à Praz, (Vuilly) ; Grandgirard, Isidore, syndic, à Cugy ; Seydoux, adjudant de gendarmes, aux Dailles ; Coennet, Jacques, à Chésopéloz ; Schoris, Alfred, jardinier, à Bethléem ; Schuler, Alfred, à La Corbaz.

Mentions honorables. — Ody, huissier, à Vaulruz ; Grandjean, à Villars-sur-Glâne ; Gutknecht, Jakob, à Cormondes ; Pythoud, fermier, au Bugnon ; Raffieux, Pierre, à Niedermont (St-Antoine) ; Papillon, Jean, à Givisiez ; Droux, Rosalie, à Vuisternens-en-Ogoz ; Wyss, Eugénie, à Corminboeuf ; Rumoz, Jean, à Chevilles ; Clerc, Antoine, à Rossens ; Favre, instituteur, à Corpataux ; Rey frères, à Pénier ; Villet, député, à Vuisternens-en-Ogoz ; Kolly, caissier, à Fribourg ; Haas, Jacob, à Fribourg ; Schafer, Joseph, à Balsinger ; Hertig, Jean, à Fribourg ; Berset Josué, à Cormerod.

Hors concours. — Esseiva, les hoirs d'Ignace, à Fribourg, pour raisins du Valais.

Les prix, dans chaque catégorie, sont placés d'après l'ordre d'inscription des exposants.

Résultat des concours des juments poulinières et étalons.

Bulle, le 25 août 1892.

1 prime de 1^{re} classe de 100 fr. — 1. Pasquier, François, à Bulle.

13 primes de 1^{re} classe de 50 fr. — 1. 2. Ecoffey, Joseph, des Landins, à Rueyres, pour ses deux juments ; 3. Pasquier, Constant, à Maules ; 4. Favre, Aug., à Vaulruz ; 5. Chollet, Jean, à Vaulruz ; 6. Jolliet, Pierre, au Pâquier ; 7. Genoud, Nestor, à Vuadens ; 8. Geinoz frères, à Neirivue ; 9. Yerly, Louis, à Rueyres ; 10. Philipponnaz, Jérémie, à Vuippens ; 11. Romanens, Joseph, à Vuippens ; 12. Moret, Justin, à Corbières ; 13. Overney, Pierre, à Cerniat.

Romont, le 24 août 1892.

11 primes de 1^{re} classe de 50 fr. — 1. Menoud, Vital, à Vuisternens-dv. Romont ; 2. Charrière, Alexandre, au Châtelard ; 3. Jaquet, Alphonse, aux Glânes ; 4. 5. Jorand, Jean-Joseph, à Hennens, pour ses deux juments ; 6. Sarchat, Firmin, à Blessens ; 7. Casteilla, Claude, à Sommentier ; 8. Python, Pierre, au Châtelard ; 9. Delabays, Pierre, au Châtelard ; 10. Conus, Pierre, au Saulgy ; 11. Gillard frères, à Lussy.

Châtel-St-Denis, le 26 août 1892.

5 primes de 1^{re} classe de 50 fr. — 1. Monard, Pierre, député, à Attalens ; 2. Liaudat, François, à Frunce ; 3. Cardinaux frères, à Châtel ; 4. Liaudat frères, à Prayoud ; 5. Lambert, Alfred, à Prayoud.

Domdidier, le 22 août 1892.

4 primes de 1^{re} classe de 50 fr. — 1. Baud, Paul, à St-Aubin ; 2. Ducotterd, Nicolas, à Léchelles ; 3. Progin, syndic, à Léchelles ; 4. Renevey, Charles, à Montagny-la-Ville.

Morat, le 22 août 1892.

1 prime de 1^{re} classe de 100 fr. — 1. Auderset, Jean, à Cressier.

5 primes de 1^{re} classe de 50 fr. — 1. Simonet, Marcel, à Plan ; 2. Vonlanthen, Peter, à Cordast ; 3. Chatton, Jean, au Grand-Viv ; 4. Mæder, Jacob, à Buchillon ; 5. Benninger, Edouard, syndic, à Jentes.

Estavayer-le-Lac, le 23 août 1892.

6 primes de 1^{re} classe de 50 fr. — 1. Vesly, Julien, à Montbrelloz ; 2. Bersier, Louis, à Cugy ; 3. Chuard, Pierre, à Cugy ; 4. Sœurs dominicaines, à Estavayer ; 5. Berchier, Louis, à Aumont ; 6. Herren, Jean, à Estavayer.

XVI

Un épisode de l'année terrible.

Après s'être recueilli quelques instants, le vieux paysan reprit la parole.

— Un jour, monsieur, trente dragons prussiens arrivèrent à Margaine ; ils n'étaient pas de passage, cette fois ; ils s'installèrent à la ferme, hommes et chevaux, aussi commodément qu'ils le purent. Trois officiers, dont un capitaine, les commandaient.

Mme Savouroux et le régisseur, pas contents, faisaient pitoyable figure ; mais il fallait en passer par là.

C'était un poste d'observation que le général allemand plaçait à Margaine.

Ce n'était pas qu'il eût à craindre nos soldats, qui étaient aux environs d'Orléans, d'un côté et de l'autre, sur les deux rives de la Loire, bien en arrière de Cosne.

Mais il y avait dans la contrée plusieurs compagnies de francs-tireurs qui inquiétaient fort les convois ennemis et avaient eu même l'audace de faire le coup de feu avec les caques à pointe du roi Guillaume.

(A suivre.)

Fribourg
2 primes de 1^{re} classe de 100 fr. — 1. Philippe, à Brunn Bœsingen ; 3. Ried, Mauroux, Alphonse, Ueberstorf ; 6. Buc, capitaine, à Prez ; man ; 9. Berset, Pierre, au Petit-Marlendmuhren ; 12. Se, len ; 13. Monney, Louis, télégraphiste, à Cottens ;

Ont été reconnus 1893 les étalons ci-dessous :

« Emir », né en (pur sang) et Oran Jean Joseph Ecoffe

« Franc-Norman » par Hippomène et postérieure droite, Schmitzen.

« Guerrier », né en Quadruple et Soldat prolongée, petite bête tenant à M. François

« Kazan », né en bosco et Poulet, bête nant à M. Julien Me

« Kleber », né en et Rapide, noir, zain à Courmoullens.

« Darius », né en glo-normand, et jument Tabar, bai-brun, bête appartenant à M. Paul

« Type », né en normand et jument postérieure droite, Tilletz.

GR

Fribourg, le 27 août 1892.

2 primes de 1^{re} classe de 100 fr. — 1^{re}. Jenny frères, à Villars-les-Joncs; 2. Starny, Ulrich, à Alterswyl.

15 primes de 2^{me} classe de 50 fr. — 1. Wæber, Philippe, à Brunnenberg; 2. Schaffer, Rudolph, à Bœsingen; 3. Riedo, veuve d'Arnold, à Morvin; 4. Mauroux, Alphonse, à Autigny; 5. Roux, Joseph, à Ueberstorf; 6. Buchs, Louis, à Ponthaux; 7. Berger, capitaine, à Prez; 8. Biolley, Jean Jacques, à Praroman; 9. Berset, Pierre, à Autigny; 10. Meyer, Isidore, au Petit-Marly; 11. Vonlanthen, Joseph, à Niedermuhren; 12. Seydoux, Sulpice, aux Granges-d'Illens; 13. Monney frères, à Corserey; 14. Mauron, Louis, télégraphiste, à Fribourg; 15. Borne, Joseph, à Cottens;

Ont été reconnus aptes à la reproduction pour 1893 les étalons ci-après :

« Emir », né en 1892, anglo-normand, par Dash (pur sang) et Oranger, bai-zain, appartenant à M. Jean-Joseph Ecoffey, à la Tour-de-Trême.

« Franc-Normand », né en 1883, anglo-normand, par Hippomène et Couquéran, bai, race de balzane postérieure droite, appartenant à M. Peter Siffert, à Schmitten.

« Guerrier », né en 1874, anglo-normand, par Quadruplet et Soldat, bai-brun foncé, en tête liste prolongée, petite balzane, antérieure gauche, appartenant à M. François Page, à Corserey.

« Kazan », né en 1887, anglo-normand, par Sacrobosco et Poulet, bai, balzanes postérieures, appartenant à M. Julien Menoud, à Vuisternens-dev.-Romont.

« Kleber », né en 1888, anglo-normand, par Phare et Rapide, noir, zain, appartenant à M. Progie, Emile, à Courmoulin.

« Darius », né en 1888, croisé par Tasicien, anglo-normand, et jument des Franches-Montagnes, par Tabar, bai-brun, balzanes postérieures en tête, appartenant à M. Paul Bau1, à St-Aubin.

« Type », né en 1883, croisé par Type A., anglo-normand et jument Erlenbach, bai-brun, balzane postérieure droite, appartenant à M. Gœumann, à Tilletz.

GRUYÈRE

Grande foire de Bulle, dite de la St-Denis. — A l'occasion de la grande foire de la St-Denis, qui aura lieu à Bulle les mercredi 5 et jeudi 6 octobre, la C^{ie} Bulle-Romont organisera les trains supplémentaires voyageurs ci-après :

Romont Dép. 6 h. 42 du matin
Bulle Arr. 7 h. 35 »

Bulle Dép. 4 h. 53 du soir
Romont Arr. 5 h. 42 »

Des trains supplémentaires pour marchandises et bestiaux sont de même prévus et auront lieu suivant les besoins. (Communiqué.)

CHRONIQUE AGRICOLE

Foires. — A la foire d'Erlenbach, on assure que plus de la moitié du bétail offert a été vendu. Le champ de foire comptait environ 3500 têtes de bétail. La gare de Thoune en a expédié 1894. Le bétail de

choix et les taureaux présentant de belles qualités ont trouvé des amateurs à prix élevés. On constate une baisse sur les marchés conclus en bétail ordinaire.

VARIETES

Deux mois à bord d'un cuirassé argentin, par UN BULLOIS.

— Les soldats sont-ils bien traités? demandai je. En Suisse, j'ai fait quelques semaines de service, je m'y plaisais. Je ne voudrais pas signer un engagement qui me rende malheureux plus tard.

— Soyez tranquille à ce sujet, la nourriture est supérieure dans la marine argentine; le matin, avant le café, la ration d'eau-de-vie; à midi et le soir, le vin, et du bon, et en plus la perspective d'un avenir.

J'étais grisé. Je me voyais déjà gradé, de l'or au képi et sur les épaules... Vraiment, cet homme me parut aimable, d'autant plus qu'il flattait adroitement mon amour-propre de montagnard naïf qui, comme le mouton de Fénelon, n'avait jamais rien vu.

Je l'invitai à déjeuner — très communicatif — ce à quoi il accéda volontiers. Il causait bien, mon nouvel ami. Pour lui, l'Amérique était le pays du monde où l'on gagnait largement sa vie sans trop de peine. Je remarquai qu'il se servait habilement de la fourchette, sans oublier le verre auquel il témoignait une prédilection particulière.

Après le dessert, il me quitta, me donnant à trois heures rendez-vous à l'endroit où nous nous étions rencontrés et, de là, il me présenta au Commissariat des engagements.

A trois heures précises, j'étais à l'endroit prévu. Lui m'attendait, souriant. Cinq minutes plus tard, nous montions l'escalier d'un vaste établissement, d'une architecture imposante, peuplé d'une foule d'employés civils et militaires. Trois individus, que je ne connaissais pas, se joignirent aussi à mon cicérone qui s'orientait comme chez lui en ces nombreux corridors. Pour un moment, il disparut, revint bientôt, me faisant signe de la main. Je le suivis et me trouvai en présence de deux militaires et d'un médecin qui m'ausculta. Il parut satisfait de son examen et me congédia du geste. Dans un autre bureau, je dus exhiber mon extrait de naissance. On me présenta un engagement de deux ans, que je signai, et l'on me remit une feuille de route destinée au commandant d'un petit vapeur — *El Vigilante* — ancré au port de la Boca, où je devais me présenter à 11 heures le lendemain : depuis, je n'avais plus à m'occuper de rien.

— Voyez, me dit mon protecteur en nous retirant, j'ai présenté trois Français, qui, comme vous, sont engagés pour 2 ans. Vous vous égayerez à bord du *Brown*, la vie y sera douce. Et, après une pause : — Vous saurez, continua-t-il, que je ne suis pas riche, je me suis occupé de vous et je m'attends à un peu de reconnaissance. Je compris, sortis le porte-monnaie et lui offris 20 fr. en or.

— Mon cher ami, ricana-t-il, ici nous ne sommes plus en Suisse, ce qui vaut 20 fr. chez vous en vaut 50 ici.

— Mais, c'est trop cher, 50 fr.... En définitive,

vous n'avez pas perdu plus d'une heure en vous occupant de moi. Je vous donne 30 fr., pas un sou de plus.

Il tendit vivement la main.

— J'accepte. Cependant, après le signalé service que je viens de vous rendre, je m'attendais à plus de gratitude de votre part. Vous serez comme un coq en pâte, à bord. Réjouissez-vous de m'avoir rencontré... Adieu... Et il se retira avec un mauvais sourire aux lèvres qui me donna des méfiances au sujet du bonheur qui m'attendait... Mais ma bonne humeur reprit vite le dessus. Allons donc, risquerais-je plus que tant d'autres. — Courage!

Le lendemain matin, je mis ordre à ma malle, tout en garnissant la valise qui seule m'accompagnerait. Je déposai mon argent en lieu sûr, ne gardant que quelques louis, pour parer à l'imprévu, et je sortis, la tête basse, saluant mes hôtes qui ignoraient dans quelle galère j'allais me fourrer. En moins de 10 minutes, le tramway me déposait à la Boca, carrefour populeux de Buenos-Ayres, habité par des marchands, pêcheurs, marins et contrebandiers, espèce de Barrière d'Enfer, où il n'est pas prudent de se promener la nuit, le gousset bien garni. Le coup d'œil qui se présente est ravissant. Gaiettes, brigantins, voiliers et vapeurs de toutes les contrées s'y choquent, leurs couleurs hissées, dans le tumulte des cris, des grincements des machines, des chansons des matelots. Le long des quais, des gargottes et restaurants où s'accourent, sur les tables graisseuses, des hommes de peine, moitié nus, qui mangent à la poignée du fromage et boivent de l'eau-de-vie. J'aurais eu peine à trouver l'endroit où mouillait le *Vigilante*, sans le concours d'un complaisant citoyen qui me le montra plus bas, coquet, se balançant gracieusement près d'un trois-mâts nord-américain.

Je franchis la passerelle et remis ma feuille de route à un massif personnage, ventru. (A suivre.)

Dernières nouvelles.

Le Département des chemins de fer a remis au gouvernement du Valais, la demande de concession de la ligne du Simplon, pour examen. Le Conseil d'Etat de ce canton a transmis l'affaire au gouvernement de Fribourg, l'invitant à convoquer une conférence des cantons intéressés.

La foire de Bulle, favorisée par le beau temps, s'annonce dans les meilleures conditions possibles. Ventes nombreuses.

Un accident, survenu à la machine du train arrivant de Romont à Bulle à 9 h. 18, a occasionné un retard à ce train et à celui partant de Bulle à 10 h. 18. Aucune suite grave à déplorer.

Nouveautés en étoffes pour vêtements de dames en pure laine, double largeur, draps de dames, ottoman, cheviot rayé, cheviot vigoureux, Loden, drap élégant, drap crêpe, velours, fantaisie, genres anglais. Etoffes unies, damassées et de fantaisie, le mètre à fr. 1.25 à 5.75; environ 6000 différents échantillons sont envoyés franco. Illustrations de modes gratis. Ettinger & Cie, Centralhof, Zurich. Diplômés en 1888. 197]

AVIS Les propriétaires intéressés à la construction d'un canal dans le quartier de l'Ecu sont convoqués en assemblée générale sur le dimanche 9 octobre courant, à la sortie de l'office, à l'hôtel de l'Ecu. [623]

A VENDRE Vins d'Italie et d'Espagne, blancs et rouges, garantis purs, à prix réduits, défiant toute concurrence, ainsi que des vieux fromages rebnt gras à 55 cent. la livre. 609] Isidore Seydoux, Bulle.

Tir franc de la Société de tir DE CHARMEY les 9, 10 et 11 courant. La nouvelle arme d'ordonnance est admise. Invitation cordiale. 630] LE COMITÉ.

Cochons de mer. On demande des cochons de mer par douzaine ou à la pièce. S'adresser au bureau de la Gruyère.

On demande quelqu'un pour faire des charrois tout de suite. — S'adr. au bureau du journal. [606]

La Direction de la Caisse hypothécaire A FRIBOURG

croit devoir mettre les porteurs d'actions en garde contre certains bruits qu'on cherche à répandre dans le public et qui peuvent avoir pour conséquence d'éveiller des craintes pour l'avenir de l'établissement. Les auteurs de ces bruits n'ont probablement d'autre but que de provoquer une dépréciation des actions, afin de les acheter à vil prix. (H1390F) [632]

Caisse hypothécaire du canton de Fribourg.

La publication du 27 septembre 1892 concernant la conversion des cédules est rectifiée dans ce sens que la conversion comprend toutes les cédules 1%, à quelle date qu'elles aient été émises. Fribourg, le 3 octobre 1892. 633] (H1339F) Le Directeur : L. MULLER

Les personnes qui désirent s'abonner à des Publications par livraisons peuvent s'adresser à la Reliure Emile Judet, sur les Places, Bulle. [628]

On demande à acheter un cheval bon trotteur pour selle et trait. Envoyer offres avec prix sous initiales O1542L à Orell Fussli — Annonces — Lausanne. [634]

Aux ménagères! Le Concentré MAGGI donne un goût exquis à tout potage! Il est en vente chez Louis Karber, à Bulle.

Jeudi 6 oct., jour de foire: Bonne musique et danse à l' Auberge de la Croix-Blanche, à Bulle. [620] Invitation cordiale. P. THOM, aubergiste.

Bénichon de Charmey. BONNE MUSIQUE et danse les 9, 10 et 11 octobre dans la grande salle du [629] MARECHAL-FERRANT

A l'occasion de la bénichon: Bonne musique et danse à l' Auberge de Gumefens les 9, 10 et 11 octobre 1892. Invitation cordiale. 626] Jean TREUTHARDT, aubergiste. Dimanche 9, lundi 10 et mardi 11 octobre:

Bonne musique et danse à l' Auberge de Sorens. 635] AYER, aubergiste.

A l'occasion de la bénichon: Bonne musique et danse à l' Auberge de l'Aigle-Noir, à Biaz. Invitation cordiale. 631] P. MORAND, teneur.

Mises de bois.

Mercredi 12 octobre courant, la commune de Vuadens fera vendre en mises publiques et par lots environ 80 numéros de bois de première qualité dans sa forêt du Devin, à une petite distance en dessous de la dernière vente. Rendez-vous des miseurs sur place à 9 heures du matin.
Vuadens, le 3 octobre 1892.
625] *Secrétariat communal.*

Vente de bois.

La commune de Neirivue vendra par voie de mises publiques un certain nombre de numéros de bois de commerce de grande dimension. Les mises auront lieu le **mardi 11 octobre** courant, à la salle supérieure de l'auberge du Lion-d'Or, à Neirivue, et commenceront à 1 heure de l'après-midi.
M. Geinoz, forestier, sera à la disposition de ceux qui désireront voir les bois dès 8 h. du matin les samedi 8 et lundi 10 octobre.
Par ordre :
614] *Le Secrétariat communal.*

Bois à vendre.

On offre à vendre plusieurs tas de bois à brûler, bien sec, empilé depuis un et deux ans à l'air et à l'abri du temps. Ces bois sciés à 30 et 35 centimètres de longueur sont d'essences différentes : 1° un grand tas en nœuds de sapin refendus; 2° deux tas en bois de chêne, un tas en foyard et plusieurs autres tas de différentes espèces de bois. — On vendrait ces bois par tas ou par quantité détaillée au gré des acheteurs.
Pour voir les bois, s'adresser à l'auberge d'Echarlens. [580]

Location de montagnes.

La commune de Neirivue expose en location, par voie de mises publiques et pour le terme de trois ans, le pâturage appelé les « Doyallets ». Les mises auront lieu le **lundi 10 octobre** courant, à la salle supérieure de l'auberge du Lion-d'Or, à Neirivue, et commenceront à 1 heure de l'après-midi.
Par ordre :
615] *Le Secrétariat communal.*

Domaine à louer à Bulle.

M. Jules Glasson offre à louer, à Bulle, pour le terme de 6 ans, son domaine d'environ 30 poses de terre de première qualité, belle ferme à proximité de la ville et de la laiterie; plus sa propriété de Thorimbert, près Vaulruz, d'environ 27 poses, le tout formant un même bail.
S'adresser directement au propriétaire qui serait vendeur à l'occasion. [616]

GRAINE & farine de LIN

Gros son français écailles.
Mouture spéciale de maïs,
Italie et Hongrie.
Gruaux d'avoine, d'épeautre et d'orge, entiers et brisés.
Froment pays comprimé 1^{re} qualité.
Moitié
Orges et avoines comprimées.
Bourre d'épeautre.
Grand choix d'avoines blanches.
GROS ET DÉTAIL
Prix très réduits. [768]
Sous la Croix-Blanche, à Bulle.

LEÇONS PARTICULIÈRES

et cours du soir : Anglais, allemand, italien, français, grec et latin. Préparation pour les lycées et les baccalauréats. Leçons de conversation, de composition, de littérature et de diction. — Cours du soir pour MM. les jeunes commerçants.
S'adresser, pour les inscriptions, chez M. WÄBER, hôtel de l'Union; BAUDÈRE, librairie, et pour les conditions à M. le professeur HUGUENIN, maison Anguste Glasson, 1^{er} étage, Grand'rue Bulle.

Commerce de farines

GROS ET DÉTAIL
Maïs moulu et semoule
1^{res} qualités.
Gruau d'avoine, grietz de froment.
Gros son non moulu.
Avoine. — Blé comprimé.
Ch. Morel,
Successeur de J. MOREL-BADOUX,
Bulle. [588]

Nouveau Magasin de FARINES

Maïs, son, avoine, blé comprimé et farine de lin, etc.
Chez J. CROTTI, négociant, derrière l'Hôtel de Ville, à Bulle. [285]

Grand Magasin Populaire

Place des Alpes — BULLE — Ancien magasin Decroux.

Nous prenons la liberté de rappeler à notre nombreuse clientèle un stock immense dans les articles suivants :

Draps pure laine et milaine, draps pour manteaux de floteurs, robes laines et milaines, mérinos et cachemire noir, cotonne 100 cm. largeur, flanelle-coton, flanelle-laine, etc., etc.

Confections pour hommes et jeunes gens. — Vêtements sur mesure.

Corsets, jerseys, ruches, broderies, velours, peluches, couvre-lits, plumes, duvets. — Foulards en soie, cravates noires et en couleurs.

Prix extrêmement avantageux et absolument hors concurrence.

Echantillons de suite et franco. [585]

MEYER-SEYDOUX & Cie.

Pour cause de départ :

Remise immédiate d'un

GRAND MAGASIN

situé au centre de la ville. [523]

S'adresser au bureau du journal.

Médaille d'argent à l'Exposition de Fribourg 1892.

FILATURE DE NEIRIVUE

Fabrique de draps et milaines.

Teinturerie, apprêtage, impressions en tous genres.

TRAVAIL PROMPT ET SOIGNÉ

Se recommande

G. JULES GREMAUD

(H1298F)

Dépôts : **Bulle** : chez Mme Vve Gremaud-Ody, laines et cotons;
Châtel-St-Denis : chez Mme Genoud-Marilley, négociante;
Fribourg : chez Mme Vve Trachsel, rue du Pont-Suspendu.
Le Mouret : chez Charles Gugler, négociant. [566]



Bazar Gruyérien

sous l'hôtel de l'Union

BULLE

Il vient d'arriver un grand choix de manteaux et jaquettes pour dames.

Les confections de l'année dernière seront cédées au prix de facture et en dessous.

Grand choix aussi dans les confections pour hommes, draps et étoffes pour robes, nouveautés.

Véritables manteaux de floteurs.

Médaille à l'Exposition de Fribourg.

Se recommande [610]

Veuve HAUSHERR

CAISSE HYPOTHÉCAIRE
du canton de Fribourg.

Dans sa séance du 26 septembre courant, le Conseil de surveillance a décidé d'abaisser au taux de

quatre et quart pour cent l'an

l'intérêt de tous ses prêts hypothécaires anciens ou nouveaux, quelle que soit la date de leur émission au rentier.

Cette décision, qui est exécutoire dès le 1^{er} octobre 1892, doit être comprise dans ce sens que toute annuité échéant jusqu'au 30 septembre 1893 est encore payable au taux du 4 1/2 % et que l'intérêt du 4 1/4 % courra à la charge du débiteur à partir de l'échéance d'annuité respective à chaque titre qui suivra le 1^{er} octobre 1892.
Fribourg le 27 septembre 1892.

Caisse hypothécaire du canton de Fribourg,

613] (H1370F)

Le Directeur : L. MULLER

Liquidation.

DÈS CE JOUR :

Liquidation complète

DES ARTICLES EN MAGASIN

Prix de facture.

Au magasin CHARLES DESPOND, Bulle, vis-à-vis du Crédit Gruyérien. [522]

Avis pour les bémichons.

A la boulangerie Messerly, en face de l'église de Bulle, on trouvera des farines de première qualité à des prix réduits. [618]

Vélos. Vélos.

A vendre : 3 bicyclettes, caoutchoucs creux, marque anglaise. [624]

Gustave WEHNER.

QUATRE-SAISONS
BULLE

Ne voulant plus m'occuper que de l'article modes et désirant que la liquidation des tissus soit terminée pour la prochaine saison, il sera fait un rabais important sur tous les articles, soit robes, drap, cotonne, etc.

Se recommande

499]

Esther DALLOZ

Docteur L. Verrey,

Médecin-oculiste, à Lausanne, anc. méd. adj. de l'hôp. ophtalmique, priv.-doc. à l'université, reçoit tous les jours (sauf mercredi) de 2 à 4 h., 2 avenue Agassiz. (H.0671L) 607

Attention!

Installation de paratonnerres d'après le tout dernier perfectionnement, pour églises, cheminées à vapeur et bâtiments de tous genres. Travail soigné et garanti.

Vérification et réparation d'anciens paratonnerres. — Ferblanterie et couvertures pour bâtiments en tous genres, en zinc, tôle, plomb, ardoises, etc., à des prix très modérés.

Se recommande

373]

J. Viale, à Bulle.

Raisins.

Raisins fins blancs du Piémont, jaunes dorés, aussi mélangés avec des bleus à grands grains, à 3 fr. 50 la caisse de 5 kg. franco. Excellents raisins bleus du Tessin, se conservant longtemps. À 2 fr. 50; en envoyant le montant, 20 cent. de rabais.

Eicher, exportateur, Lugano.

AVIS

Le soussigné informe l'honorable public de la ville qu'il a repris la boulangerie de M. Monney, Grand'rue, Bulle, et se recommande toujours, ainsi que pour la pâtisserie-confiserie. Il tâchera de mériter la confiance qu'on voudra bien lui témoigner. [588]

Edmond Perroud.

Il est mille cas où une personne bien portante tout autant qu'un malade n'a instantanément besoin que d'une tasse de bon bouillon. Ce but est merveilleusement atteint par le



246]

Brevet suisse No 967 et 1059.

Dans tous les magasins d'épicerie et de comestibles, drogueries et pharmacies.

246]

M. François Genoud,

du Mont de Remaufens, élève du célèbre curé-médecin Kneipp, donnera ses consultations tous les 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois, ainsi que les jours de foire à l'Hôtel de Ville, à Bulle. [622]

AVIS

Le public est prévenu que le bon qui a été le premier prix à Bulle, le 3 octobre, est à la disposition des amateurs chez Jean Poirat, hôtel Belle-Vue, sur les Monts, à Riaz. [622]

Truies portantes

à vendre.

Deux belles truies portantes pour le 1^{er} novembre prochain, d'un verrat primé, race de pays, sont à vendre chez Alex. DURIAUX, Pont-en-Ogoz.

Bulle. — Emile Leuz, imprimeur-éditeur.



PRIX DE L'ABONNEMENT

Pour la Suisse: 1 an, 8 mois, 6 mois, 3 mois, 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.; 3 mois, 3 fr. payable d'avance.

Prix du numéro :

Ons'abonne à tous les jours de poste.

BULLE

L'emprunt fribourgeois de dix-sept millions est la Banque d'Etat et l'Université par la faculté de médecine.

Les chargés de police s'étant prononcés, d'importance incontestable, couter s'ils ont eu été aussi, morale, térets publics, il est l'interprète de ses cipes généraux qui l'organisation de nos

Nous dirons une de notre Université. Qui dit « Banque dit, nécessairement, seulement, au point que cet établissement au point de vue de pelé à procurer à t

Donc, dans la disposition de notre futur serait contraire au lément écarté; si n d'Etat, que les mill des contribuables, que de parti ou de termes sont équiva

Une des raisons cet emprunt peut celle d'arriver à un hypothécaire, dans culteurs.

Dans l'organisation de conduite que su Banque d'Etat, leu qu'un petit agricul pour solliciter un l'emprunteur vote

FEUILLET

PETIT

ÉM

Les dragons se faisaient des bœufs dans le ch deux mille têtes; il y veaux gras, sans com deux ans qui durent bien peuplée.

C'est effrayant ce que une bosse... de vrais Et ce qu'ils buvaient de la maîtresse était

Les officiers mangent, tout en pestant, dans leurs bonnes grâ De leur côté, quat bombance et je ne voi

Eux et les chefs n'ont cette douce et heureuse tée durât toujours.

Mais voilà-t-il pas avait à Margaine un et par qui furent-ils p

Par une nuit sombre bonne pour les Prussis ferme sans bruit et le

Les dragons dans les les officiers chacun d qui mieux mieux.